

# LE PROJET D'AMÉNAGEMENT À 2X2 VOIES DE LA RN 57 ENTRE L'A 36 ET DEVECEY

*Quels sont les enjeux économiques et sociaux de l'aménagement à 2x2 voies de la RN 57 ?*

## Document 1 : RN 57 : un chantier routier tant attendu :

Trente-cinq ans ! Cela fait trente-cinq ans que ce dossier d'aménagement du territoire alimente les discussions et le premier coup de pioche sera donné ce lundi. Concert de klaxons, comme dans un mariage ! Celui de « l'amélioration des conditions de circulation et de la sécurité tout en préservant l'environnement et le cadre de vie », écrit la préfète de la région Bourgogne Franche-Comté dans la lettre d'information de la DREAL<sup>1</sup>.

C'est LE chantier routier des quatre prochaines années sur le département du Doubs. Les aménagements de cette phase 1 de la mise à 2x2 voies de la RN57 entre l'A36 et l'échangeur vers la gare LGV coûteront un peu plus de 35 M€, dont 25 M€ à la charge de l'État et 10 M€ pour la nouvelle région.

C'est donc dès ce lundi que les engins de chantier entameront leur marathon avec les travaux de contournement de Miserey. Dans quelques mois, l'accidentogène carrefour entre la RN 57 et la RD 5 sera rayé de la carte. [...]

### **Début de l'élargissement de la 57 à la fin du mois**

Alléluia ! Trente-cinq ans de palabres, d'oppositions politiques, de caisses vides, de report de financement et, enfin, le bout du tunnel. Les premiers travaux, qui débutent ce lundi, ne seront pas visibles des automobilistes de la RN57 puisqu'ils visent à créer un nouveau carrefour sur le RD 465, juste avant le pont sur l'A36, et une nouvelle voie qui longera l'autoroute jusqu'à la zone d'activités de Miserey. « Cet axe deviendra prioritaire », précise Marcel Felt. « Ensuite, d'autres travaux concerneront la rue Ariane 2 avec un écrêtement de la butte avant la concession BMW et un enfouissement des réseaux. » Ceci jusqu'en mai 2017. D'ici là, dès la fin de ce mois de mars débutera le chantier d'élargissement de la RN 57 dans la ligne droite de Miserey. La terre, face à la RD5, sera transportée, sans perturber le trafic de la RN57, jusqu'à l'autre extrémité, où sera construit à terme un ouvrage d'art qui permettra le « rétablissement du corridor écologique de la vallée ». La faune et les humains à pied, en vélo ou en tracteur pourront ainsi éviter de croiser le flux continu des quelque 30 000 véhicules qui empruntent chaque jour la nationale. Une mare de substitution sera également creusée plus près de la forêt pour permettre aux amphibiens qui peuplent une petite parcelle de continuer à couler des jours heureux à hiberner. [...] Fin de ce chantier pharaonique : 2019.

Éric BARBIER, *L'Est républicain*, 6 mars 2016

<sup>1</sup> DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.

## Document 2 : Les intervenants et financements du projet :

### Les intervenants

- Maîtrise d'ouvrage : Etat (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Bourgogne Franche-Comté)
- Maîtrise d'œuvre : EGIS Villes & Transports
- Coordonnateur de sécurité et de protection de la santé : M. Nicolas ROY
- Conseiller Environnement : SEGED - Agence de Lyon
- Entreprises : Pour le barreau RD 5/RD 465, SAS ENTREPRISE ROGER MARTIN. Pour la mise à 2x2 voies d'une partie de la RN 57 et la construction de l'ouvrage d'art OA3, Groupement d'entreprises GUINTOLI / EHTP / SIORAT / NGE Génie Civil
- Contrôles extérieurs :
  - . CEREMA - Laboratoire d'Autun
  - . Topographie : FIT-ESIC

### Le financement des aménagements de la Phase 1

Etat	25,06 M€
Région Bourgogne Franche-Comté	10,24 M€
Communauté d'Agglomération du Grand Besançon	0,5 M€



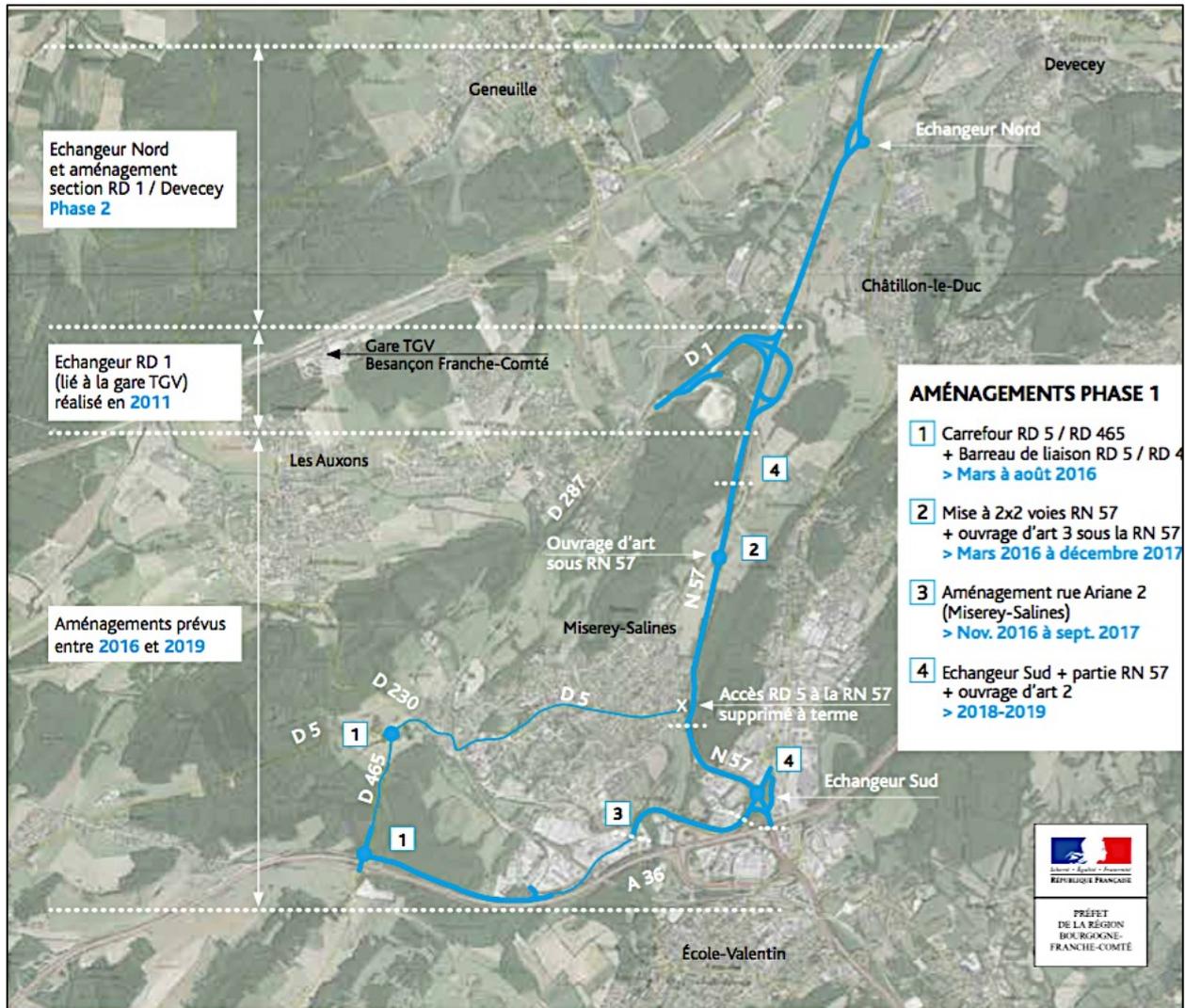
région **BOURGOGNE**  
**FRANCHE-COMTÉ**



Source :

[http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Lettre\\_no6\\_cle7515f2.pdf](http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Lettre_no6_cle7515f2.pdf)

**Document 3 : Carte et chronologie du projet :**



Source : [http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Lettre\\_no6\\_cle7515f2.pdf](http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Lettre_no6_cle7515f2.pdf), lettre n°6, mars 2016

**Document 4 : Une étape indispensable au projet : la concertation publique :**

<h3>Une forte mobilisation</h3> <p>La concertation est un moment fort du projet. Issue d'une obligation légale, elle permet à chacun de s'exprimer sur les différents scénarios d'aménagement et de répondre aux diverses interrogations. La concertation en chiffres, c'est :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 5 réunions publiques, entre octobre et décembre 2006</li> <li>• 550 participants environ</li> <li>• 58 avis sur les registres d'observations</li> <li>• 1 lettre d'information préalable à la concertation</li> <li>• 1 exposition publique permanente à CHATILLON-LE-DUC</li> <li>• 1 dossier de concertation pour présenter les forces et faiblesses des différents scénarios</li> </ul>	<h3>Le bilan de la concertation : les scénarios 2 et 3 au centre des débats</h3> <p>La concertation a mis en évidence une focalisation forte sur les scénarios 2 et 3. Le scénario 2 recueille une grande majorité de soutiens, notamment celui de la commune de Geneuille. Le scénario 3 est soutenu quant à lui par la commune de Châtillon-le-Duc, fermement opposée au scénario 2. Résumé de la situation en deux déclarations :</p> <p><b>Association Vivre à Geneuille:</b> "Le choix de l'association porte sur le scénario 2 de déviation de Cayenne car le tracé est court, logique et adapté au terrain, les habitants et l'environnement sont bien pris en compte."</p> <p><b>Association de défense de Châtillon-le-Duc :</b> "Le scénario 2 va avoir pour conséquence de couper Châtillon en deux, de perturber de façon définitive le cadre de vie des habitants."</p>
--	--

Source : [http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Lettre\\_RN57\\_devecey\\_no2\\_cle07c76e-1.pdf](http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Lettre_RN57_devecey_no2_cle07c76e-1.pdf), lettre n°2, juin 2007

**Questions :**

- 1) Quels sont les objectifs de l'aménagement en 2x2 voies de la RN 57 ? (doc. 1, 3)
- 2) Quels sont les acteurs qui interviennent et financent ce projet ? (doc. 2, 3)
- 3) Quelles sont les différentes étapes de la mise en œuvre d'un projet d'aménagement du territoire ? (doc. 1, 4)
- 4) Relevez les éléments des documents montrant que ce projet fut long à mettre en œuvre. (doc. 1, 3, 4)